

Limitation des armements et stabilité

Autor(en): **Brunner, D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **112 (1967)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5. Conclusions

Il est temps de conclure ce résumé des formes possibles d'engagement de la division cuirassée. Précédant dans une certaine mesure la tendance française à la force de frappe, l'armée italienne s'est résolument tournée vers la qualité, la mobilité et la puissance de feu au détriment du nombre.

Nul doute que ces deux grandes unités d'armée dans la main d'officiers dont nous avons eu le privilège de mesurer le caractère et la compétence apportent une très appréciable contribution à la défense de l'Europe.

Major J. DELLA SANTA

Limitation des armements et stabilité

Les efforts visant à mettre en place des engins anti-engins, ce que les Américains appellent ABM (Anti-missile Missiles), occupent depuis des années une place importante dans le débat stratégique. L'intérêt qu'on leur voue est compréhensible, leur aboutissement devant immanquablement bouleverser la situation stratégique nucléaire telle qu'elle s'est progressivement établie depuis le début de notre décennie.

Au cours de ces dernières années, les Soviétiques ont à diverses reprises affirmé avoir résolu les problèmes relatifs à l'interception des engins et laissé entendre qu'ils disposaient de quoi faire échouer une attaque dirigée contre leur territoire. Deux types de fusées anti-balistiques furent d'ailleurs présentés au public moscovite lors de défilés militaires.

Hésitations de part et d'autre

L'attitude que les deux duellistes en puissance ont adoptée en l'occurrence est déterminée par la gravité et la complexité des problèmes stratégiques, techniques et enfin

économiques que soulève la mise en service d'un nombre suffisant d'engins anti-engins. Selon un expert français, M. Camille Rougeron, un des obstacles importants sur le plan technique tient à l'impossibilité de distinguer, à de hautes altitudes, le cône de charge des débris du dernier étage de la fusée qui l'accompagnent. Ainsi, un grand nombre de fusées défensives dotées d'ogives nucléaires devraient être tirées pour mettre hors d'état de nuire une seule ogive offensive. A une altitude de 60 à 80 kilomètres, l'ogive pourra être reconnue et combattue. Toutefois, poursuit M. Rougeron, explosant à de telles altitudes, les grosses charges dont disposent les Russes (quelque 60 mégatonnes) provoqueraient — vu la faible densité de l'air — des effets incendiaires tels « que l'accord des responsables américains et soviétiques sur l'impossibilité de défendre les Etats-Unis contre les cônes de charge de grande puissance se justifie ». Les Américains, de leur côté, s'efforcent de neutraliser l'avantage que les grosses charges procurent à leur protagoniste par diverses méthodes qui ont pour but de garantir la pénétration des défenses adverses. L'auteur précité fait notamment allusion à des procédés permettant de faire dévier le cône nucléaire de sa trajectoire à l'altitude où les charges américaines, qui ne s'élèvent qu'à quelques mégatonnes (1 ou 2 dans le cas de fusées Polaris), pourraient être abattues par les engins défensifs, afin qu'elles puissent être soustraites à l'effet de l'explosion de la charge défensive.

L'argument économique

A ces facteurs techniques, difficiles à évaluer et sujets à des modifications inattendues par suite de percées scientifiques, s'ajoutent des raisons plus évidentes qui sont de nature à faire reculer les intéressés. La mise sur pied d'un système anti-engin fonctionnant de manière vraiment satisfaisante — succès par ailleurs bien éphémère puisqu'il n'y a eu jusqu'ici dans le domaine des armements nucléaires que des victoires

de courte durée, comme le souligne Raymond Aron, et qu'il paraît peu vraisemblable qu'un système de défense même irréprochable au point de vue technique puisse offrir une protection suffisante contre le tir de fusées par salves — ne manquerait pas d'engloutir des sommes énormes. Si le gouvernement américain a, il y a plusieurs mois, reporté d'un an sa décision sur la réalisation d'un programme anti-missile, passant ainsi outre aux recommandations de nombreux conseillers militaires, c'est sans doute plus particulièrement en raison du coût de quelque 20 à 30 milliards qu'elle occasionnerait. Les frais astronomiques d'un tel système expliquent également l'attentisme que les experts occidentaux croient pouvoir observer chez les Soviétiques. Répétons-le: il n'est pas non plus exempt de défauts parce que, comme l'a expliqué le général Beaufre, il serait difficile à maintenir au niveau des méthodes d'attaques (qui ne manqueraient pas de se servir de « cibles attrapes ») et facile à saturer si la première attaque est très dense.

*Déclenchement inévitable
d'une nouvelle course aux armements*

Mais ce sont principalement des considérations relevant de la stratégie militaire qui conseillent l'abstention. Des efforts sérieux entrepris par l'un ou l'autre des deux camps auraient inéluctablement pour effet de redéclencher la course aux armements au niveau le plus élevé. Il en résulterait un ébranlement de la stabilité qui s'est établie au niveau nucléaire depuis l'entrée en service de moyens balistiques invulnérables. Cette stabilité repose sur la dissuasion qui suppose l'aptitude à riposter à la première frappe.

La mise au point et l'introduction d'engins balistiques invulnérables, intervenues au début de notre décennie, c'est-à-dire de fusées à portée intermédiaire du type Polaris, tirées à partir de sous-marins à propulsion nucléaire en plongée, et ensuite d'engins Minuteman à carburant solide,

protégés par enfouissement, ont rempli les conditions nécessaires à la capacité de réplique. Cette protection, à laquelle s'ajoutent des mesures destinées à assurer le fonctionnement des communications entre les engins et l'autorité pourvue du pouvoir de décision, a permis depuis lors une véritable dissuasion défensive.

Les inconvénients d'une trop grande stabilité

Aussi la situation actuelle se caractérise-t-elle par une stabilité remarquable, aucun des deux adversaires potentiels ne pouvant assaillir impunément l'adversaire. Cette situation ne présente toutefois pas seulement des avantages parce qu'elle affecte ce que Beaufre appelle la crédibilité de la première frappe. En effet, puisqu'elle déclencherait presque inévitablement une réplique dévastatrice, la première frappe est devenue improbable et la menace peu plausible de se servir le premier des armes nucléaires stratégiques. Ainsi l'effet dissuasif qu'exerce le niveau atomique plus particulièrement sur le niveau conventionnel risque d'être supprimé.

Pour surmonter la paralysie¹ qui se dessine à l'échelon supérieur on peut envisager divers procédés. L'un d'eux consiste à s'assurer une supériorité considérable par le nombre des engins. Elle permettrait d'affaiblir nettement les moyens de représailles adverses. C'est dans cette intention que les Etats-Unis se sont efforcés de maintenir une avance notable sur les Soviétiques en ce qui concerne le nombre des missiles disponibles (à l'heure actuelle quelque 1500 fusées terre-terre ou mer-terre). Toutefois, en dépit de leur supériorité numérique, il est aujourd'hui peu vraisemblable que les forces américaines puissent affaiblir de façon décisive la capacité de représailles soviétiques.

Un deuxième procédé présente des avantages dont est dépourvue la méthode précitée. Il s'agit précisément de

¹ Dans son ouvrage magistral, « Dissuasion et Stratégie », le Général Beaufre la compare à l'immobilisation des fronts intervenue à l'Ouest, fin 1914.

l'engin anti-engin. Si les Etats-Unis, mais non pas l'Union Soviétique, disposaient d'un tel système, la menace d'employer l'arme suprême pour enrayer une attaque de nature conventionnelle retrouverait, du moins partiellement, sa crédibilité.

Mieux vaut renoncer

Mais comme tout indique que l'Union Soviétique, tout comme d'ailleurs les Etats-Unis, au cas où elle prendrait l'initiative, n'accepterait pas sans réagir une telle modification de l'équilibre nucléaire à ses dépens, la décision d'un des camps de s'engager sur la voie des mesures anti-engin ne ferait que donner lieu à un nouvel effort d'armement qui ne manquerait pas d'être épuisant.

En outre, cette compétition comporterait, par ses effets négatifs sur la stabilité, des risques indéniables. L'un des deux duellistes pourrait mal interpréter la situation ou craindre que l'adversaire ne le distance et puisse le contraindre à des concessions importantes, ce qui pourrait l'amener à prendre des décisions qui entraîneraient des conséquences graves. Les responsables américains sont d'ailleurs parfaitement conscients de ces risques.

C'est pourquoi ils ont indiqué à l'Union Soviétique qu'ils seraient enclins à approuver un moratoire de trois ans dans le domaine anti-engin. Le souci d'éviter tout ce qui pourrait fournir aux Russes un prétexte pour se lancer dans la construction d'un tel système pourrait, en outre, fort bien être à l'origine du fait que les Etats-Unis ont, même jusqu'ici, renoncé à amorcer la réalisation d'un système anti-engin réduit, dirigé contre les petites forces de frappe, notamment contre celle des Chinois, qui pourrait, vers 1975, constituer une menace pour le territoire des Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, il semble certain que la réalisation de systèmes anti-engin efficaces par l'Union Soviétique ou par les Américains provoquerait une nouvelle course aux armements extrêmement coûteuse, ébranlerait la stabilité actuelle sans

pour autant procurer aux Etats-Unis la supériorité voulue et comporterait, quant à ses conséquences à longue échéance, tant d'inconnues qu'il vaut mieux s'abstenir, pour l'instant du moins.

Premier-lieutenant D. Brunner

La Jeunesse universitaire et le devoir militaire

(fin)¹

Les idéologies pacifistes

En 1963, Olof Gigon écrivait dans *Hochschule und Landesverteidigung* la chose suivante: « Dogmatischer Pazifismus und offener Antimilitarismus sind in der Schweiz praktisch nicht existent. » Cette idée me semble quelque peu optimiste; un pacifisme clairement exprimé est rare chez les universitaires, car ceux-ci craignent de se voir évincer des places d'Etat à cause de cette prise de position; cela vaut surtout pour les juristes et les étudiants en lettres. Si je me réfère à mes expériences personnelles, j'ose avancer qu'un pacifisme larvé se rencontre assez souvent chez les universitaires romands. Il est malheureusement impossible d'articuler un chiffre, mais les cantons de Neuchâtel, de Vaud et de Genève me semblent les plus atteints.

Il peut paraître bizarre que les universitaires se laissent si souvent prendre par les utopies pacifistes. Le colonel EMG H. Verrey a bien posé le problème dans un de ses articles:

L'étudiant est souvent un neuro-végétatif (...) des problèmes d'éthique (...) suscitent ses réactions souvent aveugles à l'égard du fait atomique et par voie de conséquence envers tout ce qui est guerre, arme, armée; il ne sait et ne veut pas faire de discriminations. (...) trop ouvert aux idées nouvelles et certes salutaires d'une Europe et d'un monde fraternels, il est alors contre des conceptions qui nous semblent naturelles (...) ²

¹ Voir R.M.S. juillet 1967.

² Chevaux de bataille, *Revue militaire suisse*, mars 1966, p. 122.